

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GLUN (Ardèche)

**Séance du 20 février 2023**

**Délibération n°2023-001**

Présents : LUYTON Jacques, Maire.  
PEYTEL Jean-Jacques, TRAVERSE Xavier, adjoints.  
ALLEMAND Antoine, ARGAUD Laurent, DEJARDIN Caroline, DUTOUR Nathalie, DUTOUR Pierre, MAZOYER Rémi, ROUSSET Philippe, VINCENT Jacqueline, BOURDIN Ghislaine, HEYDEL-GRILLERE Laurence, conseillers municipaux.

Absente : MOURROZ Sandrine.

Absente excusée : FOURNON Chantal, pouvoir à VINCENT Jacqueline.

Secrétaire de séance : PEYTEL Jean-Jacques

Convocation le 13 février 2023

**L'an deux mil vingt-trois, le vingt du mois de février**, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GLUN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LUYTON Jacques, Maire.

**OBJET : installation d'un nouveau columbarium.**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le devis pour la réalisation d'un espace cinéraire dans le cimetière communal.

Il propose l'implantation d'un columbarium de 12 cases pour un coût global de 7570,00 euros HT. Une aide de l'état est sollicitée dans le cadre de la DETR, à hauteur de 40 % du coût hors taxes de l'aménagement.

Pour cette opération, il propose les financements suivants :

Dépenses HT	7570,00 euros
Dont :	
- DETR	3028,00 euros
- Fonds propres	4542,00 euros

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **DECIDE** la réalisation d'un columbarium dans le cimetière communal,
- **APPROUVE** le devis de 7570,00 euros HT,
- **INSCRIT** l'opération au budget 2023,
- **SOLLICITE** l'aide de l'état dans le cadre de la DETR,
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire pour réaliser cette opération.

**Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.**

**Le Maire,  
Jacques LUYTON**





## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GLUN (Ardèche)

Séance du 20 février 2023

Délibération n°2023-002

Présents : LUYTON Jacques, Maire.

PEYTEL Jean-Jacques, TRAVERSE Xavier, adjoints.

ALLEMAND Antoine, ARGAUD Laurent, DEJARDIN Caroline, DUTOUR Nathalie, DUTOUR Pierre, MAZOYER Rémi, ROUSSET Philippe, VINCENT Jacqueline, BOURDIN Ghislaine, HEYDEL-GRILLERE Laurence, conseillers municipaux.

Absente : MOURROZ Sandrine.

Absente excusée : FOURNON Chantal, pouvoir à VINCENT Jacqueline.

Secrétaire de séance : PEYTEL Jean-Jacques

Convocation le 13 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt du mois de février, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GLUN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LUYTON Jacques, Maire.

### OBJET : Travaux de voirie – Route de la Garde.

Monsieur TRAVERSE, adjoint et vice-président de la commission voirie, présente le dossier de réfection de voirie de la route de la Garde précédemment étudié lors de la commission dédiée et complété par les documents de Monsieur Cheynel, soutien technique aux communes d'Arche Agglo.

Les travaux portant sur :

- Reprise et enrochement des virages,
- Curage des fossés,
- Reprofilage des accotements en « grave émulsion »,
- Finitions emplois manuels,

### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** la réalisation des travaux de voirie Route de la Garde,
- **APPROUVE** les devis des entreprises suivantes :  
« Les Goudronneurs Ardéchois » de 12180,00 euros HT,  
« SAS Romain Cyril TP » de 6730,00 HT,
- **SOLLICITE** l'aide du département à hauteur de 40 % dans le cadre d'atout ruralité 07,
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire pour réaliser cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Jacques LUYTON





## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GLUN (Ardèche)

Séance du 20 février 2023

Délibération n°2023-003

Présents : LUYTON Jacques, Maire.

PEYTEL Jean-Jacques, TRAVERSE Xavier, adjoints.

ALLEMAND Antoine, ARGAUD Laurent, DEJARDIN Caroline, DUTOUR Nathalie, DUTOUR Pierre, MAZOYER Rémi, ROUSSET Philippe, VINCENT Jacqueline, BOURDIN Ghislaine, HEYDEL-GRILLERE Laurence, conseillers municipaux.

Absente : MOURROZ Sandrine.

Absente excusée : FOURNON Chantal, pouvoir à VINCENT Jacqueline.

Secrétaire de séance : PEYTEL Jean-Jacques

Convocation le 13 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt du mois de février, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GLUN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LUYTON Jacques, Maire.

### OBJET : Optimisation éclairage public - Passage en LED.

Monsieur le Maire informe de l'avancée de l'étude sur l'optimisation de l'éclairage public menée en collaboration avec les services du Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche, et présente plusieurs options techniques et financières.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 1 contre et 2 abstentions,**

- **APPROUVE** l'orientation vers un passage en LED de l'ensemble des lampadaires des 3 secteurs du village.

La suite à donner sera l'approbation d'une délibération dans le cadre d'un schéma directeur d'éclairage public.

Celle-ci devrait pouvoir être soumise au vote lors du prochain conseil municipal ; en effet le syndicat et ses sous-traitants ont beaucoup de demandes en cours et donnent déjà des délais de réalisation importants.

Corrélativement, le devis proposé devra être soumis à un complément de renseignements techniques sur le matériel et son utilisation.

**Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.**

**Le Maire,  
Jacques LUYTON**

